

Désignation de l'entreprise										MAGOUMAYE.DCE SAS										Néant ☐ *																																							
Adresse de l'entreprise										2 rue Parrot										75012 PARIS																																							
Numéro SIRET *										97941066900019										Durée de l'exercice en nombre de mois *										12										Durée de l'exercice précédent *										4									
																				Exercice N clos le										31102024										Exercice N-1 clos le										31102023									
ACTIF										Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012																																																		
			Autres *		014				016																																																		
	Immobilisations corporelles *		028				030																																																				
	Immobilisations financières * (1)		040		1 797 477		042				1 797 477		1 748 344																																														
	Total I (5)		044		1 797 477		048				1 797 477		1 748 344																																														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																																																			
		Marchandises *		060				062																																																			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																																																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068		30 000		070				30 000		30 000																																													
		Autres * (3)		072		612 916		074				612 916		1 013 250																																													
	Valeurs mobilières de placement		080				082																																																				
	Disponibilités		084		295 663		086				295 663		15 200																																														
	Charges constatées d'avance *		092				094																																																				
	Total II		096		938 579		098				938 579		1 058 450																																														
	Total général (I+II)		110		2 736 056		112				2 736 056		2 806 794																																														
PASSIF										Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120		1 743 544										1 743 544																																				
	Ecart de réévaluation										124																																																
	Réserve légale										126		51 637																																														
	Réserves réglementées*										130																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *								131				)		132																																												
	Report à nouveau										134		(460 000)																																														
	Résultat de l'exercice										136		1 354 672										1 032 764																																				
	Subventions d'investissement										137																																																
	Provisions réglementées										140																																																
	Total I										142		2 689 853										2 776 308																																				
Provisions pour risques et charges										154																																																	
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées										156																																																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés								166		6 556		3 587																																														
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)								169		15 000		)		172		36 197		26 149																																								
	Comptes courants d'associés										173		3 450		750																																												
	Autres dettes										175																																																
	Produits constatés d'avance										174																																																
	Total III										176		46 202		30 486																																												
	Total général (I + II + III)										180		2 736 056		2 806 794																																												
	RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an			193					(4)	Dont dettes à plus d'un an			195																																												
(2)		Dont créances à plus d'un an			197					(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182		49 133																																											
(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs			199		611 136				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184																																													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

« MAGOUMAYE.DCE »

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 743 544 Euros

Siège social : 2, rue Parrot – 75012 PARIS

RCS PARIS B 979 410 669

SIRET : 979 410 669 00019 - APE : 7022 Z

DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 07 novembre 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 octobre 2024

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2024 s'élevant à 1 354 672 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 354 672 euros
A la réserve légale	122 717 euros

Solde	1 233 853 euros
Acompte sur dividende décidé par le Président En date du 22 avril 2024	460 000 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 4,36 euros par action	400 000 euros
Le solde	371 955 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 371 955 euros.

Le dividende seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 400 000euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Actionnaire Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU)

non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice précédent.

Certifié conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise : MAGOUMAYE.DCE SAS													Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480	1 748 344	482	49 133	484		486	1 797 477	1 797 477				
TOTAL		490	1 748 344	492	49 133	494		496	1 797 477	1 797 477				
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570		572		574		576						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3		4		5					
		6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧				
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595					
TOTAL					596	585	597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : MAGOUMAYE . DCE SAS										Néant ☐ *		
I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
		Dotations		Reprises								
Fonds commercial	681		683									
Autres immobilisations incorporelles	700		705									
Terrains	710		715									
Constructions	720		725									
Inst. techniques matériel et outillage	730		735									
Inst. générales agenc. am. divers	740		745									
Matériel de transport	750		755									
Autres immobilisations corporelles	760		765									
TOTAL		770		775								
II DÉFICITS REPORTABLES						Déficits imputés		983				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982		Déficits reportables		984				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis		Déficits de l'exercice		860				
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870				
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381				
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin								325				
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)								380				
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326				
N° du centre de gestion agréé								388				
Montant de la TVA collectée								374	55 000			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	2 003			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Cegid Quadra